

SYNDICAT MIXTE PREVERT

23 rue de la Tour – 77710 LORREZ LE BOCAGE – Tél 01.64.24.10.53

e.mail : interco.lorrez@orange.fr

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS

SEANCE DU 19/11/2025

Date de la convocation : 24/10/2025

Membres en exercice : 28 – Membres présents : 16 – Membres votants : 18 – pouvoirs : 2

L'an deux mil vingt-cinq, le MERCREDI 19 NOVEMBRE à dix-neuf heures, les délégués du Syndicat Mixte Prévert, légalement convoqués, se sont réunis en mairie de Thoury Ferrottes, sous la présidence de M. Yves ROY.

Etaient présents :	BLENNES :	Mme Stéphanie PRISE - M. Jean-François ROBERT
	CHEVRY EN SEREINE :	M. Didier FOURDRAIN (suppléant)
	DORMELLES :	Mme Sylvie LOISON-LARGILLIERE
	EGREVILLE :	Mr Thomas DOUBLET (suppléant, pouvoir de Mr Pascal POMMIER)
	FLAGY :	Mme Déborah FOURTIER
	LORREZ LE BOCAGE :	Mme Brigitte REDON (pouvoir de Mr Thierry CARRIA)
	PALEY :	Mme Aurélie VASSEUR - Mme Céline ROCHER
	REMAUVILLE :	M. Stéphane MARTIGNON
	THOURY FERROTTE :	M. Yves ROY - M. Joël PAUPARDIN
	VAUX SUR LUNAIN :	Mme Marie-Hélène FONSECA
	VILLEBEON :	M. Stanislas WENGER
	VILLEMARECHAL :	M. Dominique REGNERY – M. Bruno BRIN (suppléant)
Etaient absents excusés :	CHEVRY EN SEREINE :	M. Frédéric FELICETTI - Mme Isabelle ROBBENS
	DIANT :	Mme Maria DE FARIA FERNANDES -
	EGREVILLE :	M. Pascal POMMIER (pouvoir à Mr Thomas DOUBLET)
	LORREZ LE BOCAGE :	M. Thierry CARRIA (pouvoir à Mme Brigitte REDON)
	VILLEMARECHAL :	Mme Elisabeth LEMUET
	VOULX :	Mme Sabrina LATIL
Etaient absents :	DIANT :	M. Lionel VALLEE
	DORMELLES :	Mme Nadine LEMBERTON
	EGREVILLE :	M. Gilles COTTENCIN

FLAGY :	Mme Maria SOBRAL
REMAUVILLE :	M. Jean-Sébastien DEPAUW
VAUX SUR LUNAIN :	Mme Tiphaine ACHEREAU
VILLEBEON :	M. Francis PLE
VOULX :	M. Arnaud JOUAS

Mme Sylvie LOISON LARGILLIERE, déléguée de la commune de DORMELLES, est désignée secrétaire de séance.

1- Adoption du procès-verbal précédent

Le compte rendu n'appelant aucun commentaire, il est adopté à l'unanimité.

2- Délibération Décision Modificative

Mr Roy Yves, Président, informe l'assemblée qu'il convient de procéder à une décision modificative budgétaire afin de pouvoir passer les écritures de dotations aux amortissements sur l'exercice comptable de l'année 2025.

Mr le Président propose la décision modificative budgétaire suivante :

Investissement :

Chapitre 040 – article 281318 en recettes	+ 1 119.59 €
Chapitre 040 – article 28188 en recettes	+ 899.00 €
Chapitre 021 en dépenses	- 2 018.59 €

Fonctionnement :

Chapitre 042 – article 681 en recettes	+ 2018.59 €
Chapitre 023 en dépenses	- 2 018.59 €

La DM budgétaire, ainsi présentée, est adoptée à l'unanimité par les membres présents et représentés.

3-Bilan sur la rentrée scolaire 2025

- **Mr Yves Roy**, Président, informe l'assemblée que les enseignants d'EPS du collège ont réintégré le gymnase et le dojo avec leurs classes respectives.
- Concernant l'école primaire « Les Chenevières », maternelle et primaire, de Lorrez-le-Bocage, une nouvelle Directrice a été nommée : Mme Julie CHAUMET. Les élèves de cette école ont accès au complexe sportif les mardis et vendredis de 15h à 17h pour l'utilisation du dojo et les mardis des semaines paires de 15h à 17h pour l'utilisation du gymnase.
- Un planning de présence des professeurs d'EPS du collège, de l'école « les Chenevières » et des associations, a été mis en place.
- Toutes les associations ont repris leurs activités, sauf l'Amicale du Bocage et Nuso (associations de football) qui ne sont pas revenues reprendre les clefs leur permettant l'accès au complexe.

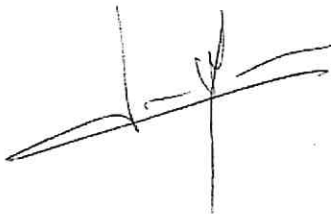
- **Mr Dominique Regnery**, Vice-Président, dresse un récapitulatif des travaux effectués au sein de la structure depuis le début de l'année :
 - Dératisation : 528.00 €
 - Eclairage Leds + blocs ambiance : 20 724.00 €
 - Douche + robinet (bureau des professeurs) : 276.00 €
 - Divers barillets + clés + groom : 1 260.00 €
 - Décapage tatamis : 474.00 €
 - Petites fournitures : 282.50 €
 - Portail gare routière : remplacement des crémaillères nylon = 348.00 € + remplacement moteur = 2 340.00 € + remplacement crémaillères acier = 2 816.00 € soit 5 504.00 €
 - ENEDIS : Transformation du branchement. Passage de la puissance souscrite de 42kW à 36 Kw en tarif bleu avec pose d'un kit Michaud et d'un compteur Linky. Coût : 465.84 € TTC
- **Mr Yves Roy**, Président, fait part à l'assemblée que le contrat CDD de Mme Atès a pris fin le 07/07/2025 suite à son inaptitude à exercer le métier de femme de ménage, prononcée le 22/04/2025 par le Docteur Prieur-Gérardin, médecin agréé par la Préfecture de Seine-et-Marne, aux fins de statuer.
- Depuis la rentrée scolaire, le syndicat fait appel à l'entreprise Clean Home Service, prestation tarifée 24.00 € de l'heure.
- **Mme Patricia MORANA**, secrétaire générale du syndicat, informe l'assemblée, que suite à des infiltrations d'eau le long du bardage du gymnase, les professeurs d'EPS ont demandé à ce que leurs tapis de gymnastique, stockés au sol le long, ayant pris l'humidité, soit nettoyés aux frais du syndicat. Un devis de la société Clean Home Service est présenté pour la somme de 595.20 €.

Mme Patricia MORANA présente aussi la possibilité pour le syndicat d'acheter des chariots de transport afin que ces tapis soient stockés hors sol. Un devis va être demandé.

L'ordre du jour est épuisé. La séance est close à 19h20

Secrétaire de séance

Mme Sylvie LOISON LARGILLIERE



Le Président

Mr Yves ROY

Maire de Thoury-Ferrottes

